

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 19

Artikel: Il y a un siècle
Autor: A.R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184271>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

L'été de la St-Martin, ou l'été de Renens.

Pour faire connaître à nos lecteurs l'origine de cette locution populaire, quelques renseignements sont nécessaires. On sait que sous le régime bernois, et même plus tard, il existait un ancien usage d'après lequel les pâturages publics s'exerçaient ou sur des biens communaux, ou sur des propriétés particulières assujetties au *parcours*.

Ce parcours était en quelques lieux un pâturage commun aux propriétaires d'un mas de fonds réunis, qui, après la récolte des foin ou des blés, y conduisaient leurs troupeaux. Les frais de clôture étaient ainsi notablement diminués.

Ailleurs, toutes les prairies d'une commune, tous les champs en jachères, et les autres champs après la récolte, étaient généralement assujettis à ce parcours, qui était ouvert à des époques fixées par des règlements ou par l'usage, suivant que l'année était plus ou moins précoce. Il en était de même de l'époque où le parcours devait cesser.

La commune de Renens, en vertu d'anciens usages, possédait un droit de parcours sur les plaines de Vidy, dès la Saint-Martin, pour la consommation de la *dernière herbe*. Mais comme les propriétaires de Renens ne pouvaient y conduire leur bétail lorsque l'hiver était précoce, on comprend qu'un retour de beau temps était pour eux d'une grande importance. C'est par ce fait que les beaux jours qui se montrent parfois dans l'arrière-saison, et connus généralement sous le nom d'été de la Saint-Martin, furent appelés par les gens de l'endroit l'*Eté de Renens*.

Disons, en passant, qu'à Perroy cette période de beaux jours est appelée l'*Eté de M. de Morsier*, par le fait que M. de Morsier, homme très aimé et l'un des riches propriétaires de la contrée, renvoyait régulièrement certains travaux de campagne à cette époque de l'année. Et les agriculteurs qui suivaient son exemple disaient souvent entre eux : « Nous ferons cela pendant l'été de M. de Morsier. »

L'été de Renens, ou l'été de la Saint-Martin, se dit aussi d'un certain retour de jeunesse qui se montre quelquefois chez les vieillards. Ceux qui en sont favorisés veulent à tout prix faire aux jeunes hommes ; ils se cravatent coquettement, teignent leurs cheveux et les ramènent en accroche-cœur,

espérant faire encore quelques caprices. On a du reste des exemples de vieillards très amoureux, et l'on sait que Bussy-Rabutin a dit : « Il en est de l'amour comme de la petite vérole, qui est d'autant plus dangereuse qu'elle vient plus tard. »

Le grand chansonnier français, Béranger, dans son séjour en Touraine, fit la connaissance d'une Anglaise qui habitait Tours et qui se mit en tête de le rendre amoureux ; elle y réussit si bien que lui, le moqueur, qui avait tant chanté Lisette, s'aperçut un beau matin qu'il était pris d'une passion réelle et profonde. Que faire ? Ne pouvant se décider à épouser, honteux de son âge, honteux d'être tombé, lui, le mâlin Gaulois, dans les filets d'une fille d'*Albion*, il agita différents projets. Sa ferme raison fut ébranlée ; dans son trouble, il songea même un moment à se détruire. Il prit enfin le parti de confier son secret à Perrotin, son fidèle ami. Celui-ci, qui était à Paris, monta à cheval, chercha dans les environs une retraite écartée, trouva une petite maison à louer, à Fontainaz-sous-Bois, et c'est là que Béranger, seul, inconnu à tous, caché sous le nom de *M. Berger*, se tint coi pendant six semaines ou deux mois, tout occupé à recouvrer sa raison et à panser sa blessure. Il avait passé par la plus rude crise de toute sa vie.

Il y a un siècle.

Les journaux français ont rapporté dernièrement que plusieurs demoiselles appartenant à la haute noblesse, entre autres M^{lle} de Rotschild, venaient de passer, à Paris, les examens pour l'obtention du brevet d'institutrice. Ceci nous a rappelé ce qu'étaient l'instruction et l'éducation des classes supérieures, en France, il y a un siècle.

Prenons d'abord un exemple dans la famille royale même. M^{me} Campan, femme de chambre de Marie-Antoinette, dit dans ses mémoires que Madame Louise, sœur de Louis XVI, à l'âge de 12 ans, ne connaissait pas encore toutes les lettres de l'alphabet. Cette princesse avait pourtant de l'intelligence et de l'esprit. Plus tard, elle devint carmélite. « Je désirai savoir, dit M^{me} de Genlis, quelle était la chose, dans sa nouvelle position, à laquelle elle avait eu le plus de peine à s'habituer. » Vous ne le devineriez jamais, m'a-t-elle répondu en souriant, c'est de descendre seule un petit escalier. Dans les commencements c'était pour moi le précipice le plus effrayant ; j'étais obligée de m'asseoir sur les marches et de me traîner dans cette attitude pour descendre. »

En effet, une princesse qui n'avait descendu que le grand escalier de Versailles, en s'appuyant sur le bras de son chevalier d'honneur et entouré de ses pages, a dû frémir en se trouvant livrée à elle-même sur le bord d'un escalier un peu

raide. Telle est l'éducation ridicule que reçoivent, en général, les personnes de ce rang. Dès leur enfance, toujours suivies, aidées, escortées, prévenues, elles n'apprennent jamais à faire usage de toutes leurs facultés dont la nature les a douées.

La manière dont on soignait alors les petits enfants à la cour est assez curieuse. Barbier disait, dans son journal : « La jeune princesse est à sa quatrième nourrice. J'ai appris, à cette occasion, que tout se fait par forme à la cour, en sorte que c'est un miracle d'élever un prince ou une princesse. La nourrice ne fait absolument que d'allaiter l'enfant. D'autres femmes sont préposées aux soins qu'il réclame. Il y a des heures fixées pour remuer l'enfant trois ou quatre fois dans la journée. S'il dort à ces heures-là, on le réveille; si, après avoir été changé, il salit ses langes, il reste dans cette situation pendant deux ou trois heures; si une épingle le pique, la nourrice ne doit pas l'ôter; il faut aller chercher et attendre une autre femme. Pendant ce temps l'enfant crie et s'échauffe, en sorte que c'est une vraie misère que toutes ces cérémonies. »

Voici ce que dit le célèbre voyageur Durmont-d'Urville, commandant du navire sur lequel Charles X quitta la France en 1830 : « Le roi et le duc d'Angoulême m'interrogeaient sur mes différentes campagnes, mais surtout sur mon voyage de circumnavigation. Mon récit paraissait les intéresser vivement, et s'ils m'interrompaient ce n'était que pour m'adresser des questions d'une étonnante naïveté prouvant qu'ils étaient dépourvus des notions les plus élémentaires sur les sciences et les voyages et aussi ignorants en ces matières que pouvaient l'être de vieux bourgeois du Marais ou de la rue la plus reculée de Paris.

L'obstacle le plus grand à une éducation sérieuse chez la noblesse était le genre de vie d'alors; le mari vivait séparé de sa femme, les enfants de leurs parents. Les petits garçons étaient poudrés à blanc, avec une bourse, des boules, des rouleaux pommadés; ils portaient l'épée, le chapeau sous le bras, un jabot et un habit à parements dorés. — Dès l'âge de 6 ans, la fillette était serrée dans un corps de baleine; son vaste panier soutenait une robe couverte de guirlandes; elle portait sur la tête un échafaudage de faux cheveux, de coussins et de nœuds, retenus par des épingles, le tout couronné de plumes et élevé à tel point que le menton paraissait être à mi-chemin des pieds. C'était une dame en miniature, sachant sourire, manier l'éventail et offrir le bras.

Les théories de Rousseau mirent les enfants à la mode; seulement au lieu de leur donner une éducation raisonnable, on se bornait à leur apprendre à faire des mots. — Faire germer des bons mots, des fadeurs, de petits vers dans un cerveau de 8 ans fut le triomphe de la culture mondaine.

Cependant, par suite du mouvement donné par les encyclopédistes, le beau sexe surtout se mit à cultiver les sciences plus sérieusement. En 1782, M^{me} de Genlis écrivait : « Il y a cinq ans, je les avais laissées ne songeant qu'à leur parure, à l'arrangement de leurs soupers; je les retrouve toutes savantes et beaux esprits. On voit des femmes assises dans un laboratoire ou parmi des équerres et des télescopes. Des sociétés se forment dans les salons pour suivre un cours de physique, de botanique, de chimie appliquée. A l'Académie des inscriptions, elles applaudissent des dissertations sur le bœuf Apis ou sur la comparaison des langues égyptienne, phénicienne et grecque. Plusieurs manient la lancette et même le scapel et dissèquent comme la jeune comtesse de Coigny. »

A. R.

Couennet et lo dzudzo.

Lo père Couennet étai on tot fin po soigni lê z'avelhiès quand bin l'avâi l'air on pou tabornio, mâ mau lâi sê fiâ! Ma fâi po on thélo bin einvouâ, faillâi vairê lo sin. Ti les z'ans dévessâi fabrequâ 'na masse dê bennès po cein que sê z'avelhiès dzetâvont destra, et coumeint cognessâi cein assebin quê « Notre Père, » jamê ne pêsâi on essaim; l'étâi

adê quie âo bon momeint et quand on lo vayâi tourdzi son dzerret et sê promenâ avoué onna benna à la man, c'est que y'avâi on motset à 'na brantze. Adon s'approvisivê en torailleint fermo po cein que la fougâire lâi gravâvê d'étrê pequâ, tagnâi d'n'a man la benna dézo la rappa d'avelhiès et dê l'autra sécosâi la brantse po dépedzi l'essaim, que tchesâi dedein; lo portâvê âo thélo et tot étâi de. N'avâi pas fauna dê fêrê tot lo boucan que font clliâo que lê laisson einvôlâ, que sont d'obedzi dê preindre dâi senaillès, dâi cassès, dâi z'arrojâo, dâi faulx, dâi bernâ, que rollion dessus po lê fêrê reveni et la mâiti dâo teimps le sont fotiès.

Po dâo mâ, l'avâi práo mâ, et l'allâvê lo veindrê decê, delê. On iadzo que l'ein portâvê 'na lottâ pê su France, fe arrêtâ à la frontiêre pê lê gabelou que lâi découvriront ti lê pots qu'étiion dein sa lotta, rappoo à la contrebeinda, et laissiront quie cé mâ âo redou dâo sêlâo, que totès lê motsès dâo Resou traciron po lo veni agottâ, que le lo cofiyiront bin tant que n'javâi pequa moian de lo veindrê dê sorta, vu que l'étâi garni dê câiès dê motsès. Adon Couennet vollie portâ plieinte et lo dzudzo dê per lê sê peinsâ : césique est onco on dâdou que faut eimbéguinâ on pou et lâi fe : « Vaidê-vo, l'ami, lê gabelou ont fé lâo dévâi, n'ia rein à derê, et ma fâi l'est bin foteint por vo que clliâo tsancrêdê dê motsès ausson tant câi su voutron mâ, asse bin po lê puni, vo baillo la permechon dê lê z'éterti pertot ique iô vo z'ein trovêrâi. » Couennet que vayessâi bin que l'autro sê fotâi dê li, ne fâ asseimblant de rein et repond : « Vâi mâ vo foudrai avâi la bontâ de mê bailli on écrit po cein, se dâi iadzo lê gendarmes lo mê gravâvon. » Lo dzudzo que risâi dézo sa mourtache dê cein que crayâi que Couennet avâi gobâ la pilula, lo lâi fâ tandique l'autro remettâi dâo papâi su sê pots, et quand l'eut fini, lo lâi baillê. Lo dzudzo étâi prêt à pouffâ sein pi que Couennet sâi via, quand 'na motse sê va posâ su son nâ. Couennet que taguenassivê ein atteindeint cein, la vâi, sê revirê et sein derê gâ! l'administrê onna motchâ à cé pourro dzudzo, soi-disant po tiâ la motse, que vouaique l'autro étâi le quatre fai en l'ai et que lo sang picliê frou d'âo nâ. Sê relâivê furieux et vâo fêrê eincoffrâ Couennet, mâ césique l'ai montrê l'écrit et tandique lo dzudzo soo son motchâo dê catsetta po sê panâ la frimousse, Couennet einfatê lê brês dein lê cordjons dê sa lotta, et... lavi!

—•••—
Tu.

Tu, toi : notre langue n'a pas de mot qui soit à la fois plus doux et plus rude, plus attrayant et plus repoussant, plus aimable et plus insolent. A qui la faute? Pourquoi avons-nous abandonné l'usage antique? pourquoi, parlant à une seule personne, disons-nous tantôt *vous*, tantôt *toi*? Les Grecs, les anciens Romains, aujourd'hui encore tout l'Orient, et avec eux la raison, emploient le singulier en s'adressant à un seul, le pluriel en s'adressant à plusieurs. Pourquoi donc disons-nous